Aix-en-Provence : ce réfugié syrien, contrôlé avec 500.000 € en liquide, aidait-il à blanchir de l'argent sale issu du trafic de drogue ?

03/03/2020 à 13h22



Cet homme s'est fait contrôler entre l'Italie et la France avec en tout 500 000 € d'argent en liquide que les douanes pensent provenir de trafic de stupéfiants

Blanchiment du produit d'un délit de stupéfiants ainsi que transfert non déclaré de sommes : voici ce qui est reproche à Mohamed, convoqué mercredi dernier devant le tribunal d'Aix-en-Provence pour s'être fait prendre à deux reprises avec de très grosses sommes d'argent à l'origine suspecte.

Le 14 octobre 2014, Mohamed arrivait de Lyon et roulait en destination de l'Italie où il résidait ayant fui la Syrie à l'âge de 22 ans. C'est alors qu'il est contrôlé par la brigade des douanes à hauteur de Saint-Michel-de-Maurienne. *"Rien à déclarer"*, affirme-t-il. Pourtant, dans son coffre, près de 280 000 € sont aisément découverts à l'intérieur d'un sac de

course. Un an après, en août 2015, rebelote.

(…) La Provence